

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**PV du conseil municipal du treize avril deux mil vingt et un**

Le treize avril mil vingt et un à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du conseil municipal : 27**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de conseillers présents physiquement : 23**

**Nombre de conseillers votants : 25**

**Date de la convocation : 07 avril 2021**

**Date d'affichage : 15 avril 2021**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed				X
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CHARPENTIER	Hélène	X			
BARRERE	Rémy	X			
GUERIN	Stéven		X	M. Mora	
MARQUET	Sandrine		X		
CONESA	Claire		X	M. Salat	
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
CASNAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## 2021-26: Budget principal primitif 2021 – Commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu la nomenclature M 14.
- Vu la loi de finances pour 2021.
- Vu l'avis de la commission finances du 1<sup>er</sup> avril 2021.

Le projet du budget principal primitif communal de l'exercice 2021, joint en annexe au Conseil Municipal s'équilibre en dépenses et en recettes pour chaque section :

- Fonctionnement pour un montant de 3 028 799.35 €.
- Investissement pour un montant de 2 094 038.74 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

### **ADOPTER**

Art 1 - Le budget primitif communal de l'exercice 2021 (ci annexé) par chapitre pour la section fonctionnement.

Art 2 – Le budget primitif communal de l'exercice 2021 (ci annexé) par opération pour la section investissement.

### Délibération votée :

Pour : 20 (présents)

Contre : 3 (Mme CASENAVE dit MILHET, Mme KERUZORE, Mr AUGUSTO)

Abstention : 0

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Fait à Gelos, le 13 avril 2021  
Le Maire,

Pascal MORA

